



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 3 juin 2011 à 21 heures

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, André AUDIBERT, Dany DECAVATA, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Georges LEMOINE, Annie MAHIEUX, Jacques MATHIEU, Jacqueline MIELLE, Laurence RIEU, Marie-Aimée THERME
Secrétaire de séance : Jean-Rémi DURAND-GASSELIN.

ORDRE DU JOUR

1 – Gaz de schiste : Désignation d'un avocat

La société SCHUEPBACH est attributaire d'un Permis de recherche de gaz de schiste dit « de Villeneuve de Berg ». Après débat au Conseil Municipal du 22 avril, le Maire a pris un arrêté d'interdiction de ces activités sur le territoire de la commune. La société SCHUEPBACH a intenté un recours devant le Tribunal administratif de Lyon « pour excès de pouvoir » contre tous les maires de la zone ayant pris de tels arrêtés.

Le Maire informe le Conseil que les maires concernés préparent une défense collective. Il propose de demander à Maître Hélène BRAS, avocate spécialiste en droit public, de représenter les intérêts de la commune dans cette affaire.

Adopté à l'unanimité

2 – Budget : affectation du résultat AEP 2010

Le résultat des comptes de fonctionnement AEP 2010 est de 6 809,98 E. Il est reporté à l'exercice 2011.

3 – Mobilier pour l'école

Les effectifs de l'école ont augmenté et le mobilier doit être adapté. Le Conseil approuve l'achat de mobilier pour la somme de 2 347 euros.

4 – Cadastrage des pistes DFCI.

Le Conseil Général demande aux communes de cadastrer l'emprise des pistes DFCI, en particulier pour des questions d'assurance. Ces travaux de géomètre sont subventionnés à 70%. Les parcelles créées resteront aux propriétaires, et les servitudes DFCI leur seront notifiées. A Beaumont, 3 pistes sont concernées : Flacouze, Sarrabache et Pereyrolle, soit environ 80 parcelles traversées.

Après étude de deux offres de prix, le conseil décide de retenir la proposition du cabinet GEO SIAPP.

5 – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

La modernisation de la démocratie locale et de l'administration des territoires passe par le développement des compétences des Communautés de Communes.

L'Etat a engagé une procédure pour diminuer le nombre de Communautés de Communes qui se sont créées et rationaliser leur territoire. En Ardèche, le Préfet propose aux élus un nouveau Schéma Départemental. Ce Schéma Départemental peut être consulté à la mairie.

A la Communauté de Communes Beaume-Drobie, seraient rattachées Laurac et Sablières.

Après débat, le Conseil émet un avis partiellement favorable : si ces deux Communes acceptent cette proposition, et si éventuellement d'autres Communes demandent aussi à rejoindre la CdC Beaume-Drobie.

De même, la Préfecture propose de supprimer le Syndicat Intercommunal d'Energie des Cévennes, qui est un échelon local du Syndicat Départemental d'Energie. Le Conseil se prononce contre cette dissolution : ce Syndicat ne coûte pratiquement rien, et c'est une instance de concertation utile entre les Communes du Piémont cévenol.

De même, la Préfecture propose de supprimer le Syndicat de Rivières Beaume-Drobie et de le fondre dans le Syndicat Ardèche Claire qui couvre tout le bassin versant de l'Ardèche. Le Conseil se prononce contre cette dissolution, au motif que le Syndicat de Rivières Beaume-Drobie est une instance qui a fait ses preuves de dynamisme à l'échelon de son territoire.

Enfin, le Conseil approuve le projet de dissolution du Syndicat Intercommunal pour la construction de la Caserne de Pompiers de Joyeuse, qui n'a plus lieu d'être.

6 – Toit de l'église.

Le Maire informe le Conseil de l'annonce d'une subvention de 7 700 euros du Conseil Général pour la réfection du toit du chœur. L'association des Amis de l'Eglise apportera une contribution de 3 500 euros. Après étude des offres de prix reçus, le Conseil retient l'offre de l'entreprise DEFFREYX, de Planzolles, pour un montant de 24 498 euros, y compris le toit de l'escalier et le drain intérieur au pied du mur nord.

7 – Rôle des Ordures ménagères.

Le Conseil étudie le rôle des impôts « Ordures ménagères » 2011 et apporte 14 rectifications qui seront transmises à la CdC, gestionnaire de ce service.

8 – Atelier d'Architecture à l'Ecole

Avec le soutien de la Fondation de France et de la Région, un Atelier d'architecture s'ouvre cette semaine à l'Ecole. Il est animé par Jean Lautrey, qui avait réalisé les maquettes du projet du Serre.

9 – AEP Flacouze

Le maire informe que Madame Villaret, de Flacouze, avait demandé à la Commune le raccordement au réseau AEP. A la demande de Madame Villaret, ce projet est annulé.

INFORMATIONS

BANQUET COMMUNAL au Chef Lieu le samedi 06 Août 2011 (le soir)

**REUNION PUBLIQUE d'information sur la vie de la commune :
Samedi 30 juillet à 11h à la salle communale**

Fin de la séance à 23 heures

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux, le PLU, le règlement du cimetière.

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie.beaumont07110@orange.fr